

votre député Yanick Paternotte



N° 8 Lettre d'information - Bi-annuelle - mai 2011

Bellefontaine - Bouqueval - Châtenay-en-France - Chaumontel - Chennevières
Epiais-lès-Louvres - Epinay-Champlâtreux - Fontenay-en-Parisis - Fosses
Gonesse - Goussainville - Jagny-sous-Bois - Lassy - Le Plessis-Luzarches
Le Thillay - Louvres - Luzarches - Mareil en France - Marly-la-Ville
Puisseux-en-France - Roissy-en-France - Saint-Witz - Surveilliers - Vaud'Herland
Vémars - Villeron - Villiers-le-Sec

>>> l'essentiel <<<

Pour la sauvegarde du service cardiologie de Gonesse !



Par un courrier en date du 21 février 2011, le Centre hospitalier de GONESSE apprenait que l'ARS (Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France) refusait sa demande d'autorisation d'exercer la cardiologie.

Alerté par le personnel hospitalier, le Député s'est immédiatement élevé contre cette décision fortement pénalisante pour notre territoire et ses habitants.

Ainsi, il a remis, le 7 mars, au Ministre de la Santé,

Xavier BERTRAND, un recours hiérarchique contre la décision de l'ARS. Dans sa réponse datée du 31 mars, le Ministre indique qu'il a pris bonne note de l'intervention du Député et « prescrit un examen attentif de ce dossier ».

C'est tout naturellement que Yanick PATERNOTTE était présent, le jeudi 7 avril – aux côtés des personnels hospitaliers, des élus, des syndicats et des habitants – devant le Ministère de l'Emploi et de la Santé, pour exiger le maintien du service cardiologie de GONESSE. Le Député a ainsi obtenu une audience auprès des Conseillers du Ministre et pu exposer sa position déterminée et celle de la délégation reçue à cette occasion.

Il en va de l'avenir de l'organisation des soins sur notre territoire, il en va de l'avenir des patients, il en va également de l'avenir de plusieurs membres du personnel du service concerné !

Aussi, c'est tous ensemble que nous devons rester mobilisés !

Les transports : ça avance !

Au niveau national, Yanick PATERNOTTE continue de s'affirmer comme un spécialiste des transports.

Nommé rapporteur de la commission d'enquête sur « la situation de l'industrie ferroviaire française : production de matériels roulants voyageurs et fret » et rapporteur de la « proposition de résolution européenne N°3205 sur la directive établissant un espace ferroviaire unique européen », il a publié deux rapports à la suite de ses travaux.



> Documents téléchargeables sur www.paternotte.fr

La société française doute

Elle doute de son avenir et de sa capacité à maintenir un niveau de vie économique et social équilibré, et surtout de le financer de manière pérenne.

Les citoyens doutent de notre stratégie énergétique bâtie sur l'hydraulique – les barrages – et le nucléaire après le dramatique enchaînement de catastrophes qui a cruellement frappé le Japon.

Le contribuable doute que l'argent public soit bien dépensé, que les efforts soient équitablement répartis sur toutes les catégories sociales et que les fraudes et abus aux prestations sociales soient bien traqués.

À ces doutes, viennent souvent s'ajouter des contradictions - tant sur le plan national que local - qui brouillent les pistes et ralentissent les prises de décision indispensables à l'essor de nos territoires, de notre pays.

Notre pays est plein de contradictions...

Ainsi, on ne peut, d'un côté, conspuer l'énergie nucléaire et, de l'autre, prôner moins d'émissions de CO2 tout en continuant à user inexorablement nos énergies fossiles ;

On ne peut souhaiter plus d'énergies renouvelables et refuser les éoliennes au motif qu'elles gâchent le paysage ;

On ne peut, localement, à la fois défendre

les espaces naturels et soutenir le projet ferré Creil-Roissy qui mutilera le territoire entre Vemars et Villeron ;

On ne peut demander plus d'emplois sur le secteur de Roissy et, en même temps, demander moins de trafic aéroportuaire.

Tout est question d'équilibre...

Pour l'ensemble de ces raisons, notre société et les décideurs, publics et privés, doivent redoubler d'efforts et d'initiatives pour plus de transparence, plus d'équité fiscale et sociale et plus d'écoute de proximité des citoyens ;

Plus que jamais, les médias ont une grande responsabilité dans le débat public et l'exigence doit l'emporter sur la facilité,

le relationnel sur l'émotionnel et l'imagination doit bouleverser le « train-train » de nos certitudes toutes faites au moment où les marchands de peur et les démagogues sont de retour.

La vérité sur la situation réelle de notre pays et les conditions de son redressement en Europe sont un pari audacieux.

Avec vous, je souhaite dialoguer de cela dans les prochains mois.

Pour vous et mon pays, je suis prêt à m'engager toujours plus, dans les mois à venir.

Car, selon Jean Jaurès, « le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire » !

4^e Fête du Député

Dimanche 19 juin à 12 h
à Roissy-Village

Réservez vos places au 01 39 85 29 03 (participation 10 € par personne pour le déjeuner. Places limitées à 400 personnes).



Pour votre sécurité, mieux prévenir la délinquance

Lutter contre la récidive

Au lendemain de l'ouverture du procès de l'assassin présumé d'Anne-Lorraine SCHMITT, le 14 décembre 2010, Yanick PATERNOTTE interrogeait Michel Mercier, Garde des sceaux, sur le sujet de la récidive soulignant notamment trois sujets de préoccupation « Premièrement, l'exécution des peines, systématiquement revue à la baisse par les remises automatiques et autres remises de peine pour bonne conduite. Deuxièmement, l'évaluation de la dangerosité des délinquants au moment de la prise de décision de leur remise en liberté. Troisièmement, le suivi effectif et la traçabilité des assassins remis en liberté ». Et ajoutant « Ces dernières années, les parlementaires ont le sentiment d'avoir fait évoluer le système judiciaire et d'avoir contribué à une meilleure protection de nos concitoyens contre de tels drames qui brisent des destins et des familles ! Il est de notre devoir de garantir que ne soient désormais plus délivrés des jugements de justice qui soient des "permis de tuer" pour reprendre l'expression du père d'Anne-Lorraine Schmitt ». Yanick PATERNOTTE a enfin demandé au Gouvernement « comment il souhaite [ait]

agir pour garantir une meilleure application de ces lois » demandant, en parallèle, une évaluation de celles votées depuis 2007.

François BAROIN, Ministre et porte-parole du Gouvernement, répondant pour le Garde des Sceaux, a souligné que « La représentation nationale, sous l'impulsion du Gouvernement [...] a beaucoup agi pour faire évoluer les textes applicables dans ces matières. Depuis 2005, les conditions de surveillance lors de la libération de criminels ayant notamment commis des actes de nature sexuelle se sont considérablement renforcées, avec les obligations en matière de soins et le bracelet électronique. Des compléments juridiques y ont été introduits en matière de rétention de sûreté et de surveillance de sûreté concernant notamment les personnes interpellées en cas de récidive pour des peines de plus de cinq ans alors qu'elles avaient déjà commis des crimes condamnés par la justice ». Et le Ministre de conclure que la loi d'orientation et de



programmation pour la performance de la sécurité intérieure alors examinée à l'Assemblée était l'occasion pour les parlementaires « avec l'appui du ministre de l'intérieur, de faire évoluer le texte dans le sens d'une meilleure prise en compte de la demande de la société française : faire en sorte qu'un tel acte ne puisse plus jamais se reproduire. »

Parallèlement à son intervention, Yanick PATERNOTTE a cosigné la proposition de loi de son collègue Bernard GERARD visant à « lutter contre la récidive ».

Abaissement de la majorité pénale = responsabilisation des mineurs de plus de 16 ans

Yanick PATERNOTTE s'est prononcé en faveur de l'abaissement de la majorité pénale. Il a ainsi cosigné et soutenu la proposition de loi de Christian ESTROSI

visant à « mieux responsabiliser les délinquants mineurs de plus de 16 ans ». Cette proposition de loi, qui revisite l'ordonnance du 2 février 1945, pourrait efficacement compléter les nombreuses mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la délinquance. Des mesures qui portent leurs fruits puisque la délinquance enregistre une baisse constante depuis 2002. Cependant, l'on constate que la délinquance des mineurs, elle, n'a eu de cesse d'augmenter : elle a triplé en 30 ans ! Il est donc temps de prendre les mesures qui s'imposent et, tout particulièrement, selon Yanick PATERNOTTE, de mettre fin au « sentiment d'impunité des mineurs ». En effet, alors que dans tous les autres domaines sociétaux les mineurs sont de plus en plus responsabilisés (obligation de scolarité jusqu'à 16 ans, majorité civile abaissée de 21 ans à 18 ans, conduite accompagnée dès 16 ans), dans le domaine pénal les mineurs se voient exonérés de toute responsabilité !

Abroger l'ordonnance de 1945 et durcir la responsabilité pénale des mineurs : l'évolution de la société l'impose !

Question au Gouvernement

EMPLOI ET POUVOIR D'ACHAT : POUR UNE POLITIQUE PLUS OFFENSIVE.



Le 30 mars, Yanick PATERNOTTE a interrogé Xavier BERTRAND, Ministre du Travail et de l'emploi sur la baisse du chômage. Le Député a tenu à souligner que « l'emploi et le pouvoir d'achat demeurent la première préoccupation des Français », et que « la politique très offensive » menée par le Chef de l'État et le Gouvernement pour soutenir l'économie et l'emploi via, notamment, la « réforme de la taxe d'apprentissage et de la taxe professionnelle, [l'] aide à l'embauche d'un jeune en alternance avec exonération de charges pour

les PME; [le] système de bonus-malus pour les entreprises de plus de 250 salariés qui embauchent » avait produit des résultats encourageants (recul du chômage des jeunes pour le mois de mars, recul des entrées à Pôle Emploi pour licenciement économique ou fin de CDD, progression du nombre d'offres d'emploi...). Si ces « données témoignent d'une meilleure situation de l'emploi depuis le début de l'année 2011 » Yanick PATERNOTTE a ajouté que « beaucoup restait à faire » notamment « en faveur de l'emploi des jeunes, des seniors de plus de cinquante ans ainsi que des chômeurs de longue durée ». Le Ministre, après avoir confirmé que « janvier et février ont été deux mois de baisse consécutive du chômage » a noté qu'une « tendance [était] en train de se dessiner, notamment pour ce qui concerne la baisse du chômage des jeunes - moins 5,2 % sur un an, moins 0,8 % en janvier, moins 0,8 % en février ». Évoquant notamment les textes sur l'alternance qui ne sont pas encore en application, le Ministre a réaffirmé la volonté du Gouvernement d'intensifier les résultats déjà obtenus par « une politique de l'emploi au plus près du terrain » et son « intention d'intensifier ces résultats en matière d'emploi des jeunes, de chômage de longue durée » car, a-t-il souligné, « on ne peut pas laisser certains de nos concitoyens basculer dans l'exclusion ».

» Vidéo de l'intervention consultable sur www.paternotte.fr

Pour le Téléthon !

Association Française contre les Myopathies
126 rue de l'Université
75355 PARIS SP 07

Monsieur Yanick Paternotte
Député
ASSEMBLÉE NATIONALE
Palais Bourbon
126 rue de l'Université
75355 PARIS SP 07

Présidence / LTH 11_109 Evry, le 28 avril 2011

Monsieur le Député,

J'ai le grand plaisir de vous annoncer la signature ce jour, lors d'une conférence de presse, d'une nouvelle convention de partenariat avec France Télévisions, ainsi que le résultat définitif du Téléthon 2010 : 90 450 886 euros. Une très belle collecte au regard du contexte général, conquise de haute lutte grâce à une mobilisation populaire exceptionnelle dans des conditions climatiques souvent difficiles.

Ce 28 avril 2011 marque ainsi la fin des incertitudes et le début d'une nouvelle histoire du Téléthon !

Au-delà de votre mobilisation en décembre 2010, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre soutien actif au cours de ces derniers mois. Les 93 000 signataires de la pétition en ligne "Non au démantèlement du Téléthon", les 2100 chercheurs ayant souhaité "porter témoignage", les 3000 associations et organisations de maladies rares de 54 pays, les 250 leaders d'opinion et élus qui se sont mobilisés à nos côtés, ont joué un rôle décisif dans cette issue positive avec France Télévisions.

Nous consacrons désormais toute notre énergie à la réussite du 25ème Téléthon des 2 et 3 décembre prochains. Objectif : un nouveau marathon télévisif plus interactif et dynamique mettant en valeur l'engagement de toutes nos lucas vives et de 250 000 bénévoles à travers la France. Pour donner encore plus d'ampleur à cet élan populaire unique, nous lançons un grand défi : la mobilisation de toutes les générations Téléthon pour l'organisation de 25 000 animations sur tout le territoire !

Depuis 25 ans, grâce à vous, les résultats sont au rendez-vous. Ces derniers mois en sont encore la preuve car me le montre le document joint. Faisons tous ensemble de ce nouveau Téléthon, le 1er d'une nouvelle ère et un tremplin pour une décennie d'avancées scientifiques et médicales au bénéfice du plus grand nombre.

Bien cordialement,

La Présidente
Laurence Tiernat Herment

Pour l'amélioration de la Ligne D



Nommé « Secrétaire National de l'UMP en charge de la Mobilité durable » en février dernier, le député continue d'œuvrer pour l'amélioration des transports, notamment sur le territoire du Val d'Oise.

Yanick PATERNOTTE fait également partie du collectif des « Députés de la Ligne D ».

Si Yanick PATERNOTTE s'est félicité du plan d'action d'urgence pour les « 12 lignes malades – dont la ligne D » dévoilé par Guillaume PEPY, Président de la SNCF, le 20 janvier dernier, il reste très mobilisé pour exiger la

remise à niveau de cette ligne, véritable calvaire, au quotidien, pour bon nombre d'habitants.

Ainsi Yanick PATERNOTTE vous propose de signer sa deuxième pétition en faveur de la Ligne D :

« Ensemble exigeons l'arrêt des TER Picards Creil-Paris en gare de Fosses et de Louvres ».

UNE NOUVELLE PETITION EN FAVEUR DE LA LIGNE D

(téléchargeable sur www.paternotte.fr et sur le blog consacré à la Ligne D <http://desideespourlad.over-blog.com>)

Pour une réduction efficace des nuisances aériennes

Le 25 janvier dernier, lors des « Assises du Grand Roissy », Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, rappelait que c'était suite aux 13 propositions de la Charte pour le développement durable de Roissy conçues par Yanick PATERNOTTE en 2006 que le Président de la République « avait [...] expressément demandé "que l'on fasse de la question de la pollution sonore l'exemple même d'une stratégie de développement durable" ». Le Ministre a également évoqué une nouvelle mesure : « la trajectoire de décollage la nuit, évitant les zones très urbanisées de l'ouest de Roissy », mesure proposée depuis longtemps par Yanick PATERNOTTE.

Vous informer

Les réunions sur le terrain: Yanick PATERNOTTE organise très régulièrement, sur l'ensemble du territoire valdoisien concerné, des réunions permettant aux habitants de rencontrer la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) et les élus afin de faire le point sur les nuisances aériennes et sur les moyens mis en œuvre pour y remédier. Après celles de Luzarches (décembre 2010) et d'Enghien (avril 2011), une prochaine réunion est prévue à CHAUMONTEL.

Plus d'informations sur: www.apelna.com



LE POINT SUR LE PROJET CAREX

Initié à Roissy en 2006, le projet « Cargo Rail EXpress » (CAREX) est aujourd'hui conduit à l'échelle européenne par l'association internationale sans but lucratif « Euro Carex » basée à Bruxelles, présidée par le Député Yanick Paternotte.

Elle permet aux associations constituées en France et en Europe, sur le modèle de « Roissy Carex » et qui assurent le développement du projet au niveau local, de travailler efficacement et de façon coordonnée. Le conseil d'administration d'Euro Carex a établi son plan d'action et fixé des grandes priorités pour l'année 2011 :

- Promotion du projet auprès de nouveaux clients potentiels afin de déterminer des volumes complémentaires et d'améliorer ainsi le taux prévisionnel de remplissage des trains.
- Réalisation du Business plan européen en relation avec les opérateurs ferroviaires intéressés à exploiter le service (SNCF en particulier).
- Approfondissement des études techniques: raccordements ferroviaires, gares, standardisation des équipements, matériel roulant.

Le projet Cargo Rail Express est un partenariat public-privé inédit qui réunit des collectivités, des aéroports, des réseaux ferroviaires et les grands acteurs du fret aérien.

Véritable projet de développement durable offrant la possibilité d'utiliser le train à grande vitesse en remplacement des avions et des camions pour le transport des marchandises, il est aujourd'hui soutenu par les gouvernements des pays concernés.

C'est à l'horizon 2015-2017 que les trains Carex s'élanceront de l'aéroport Roissy-CDG vers Amsterdam, Liège, Londres, Lyon et l'Allemagne.

EN BREF

27 janvier: Déplacement de Yanick PATERNOTTE au Sud Maroc (Laâyoune) dans le cadre d'une mission du groupe d'amitié « France-Maroc » de l'Assemblée Nationale ▼



22 février: interview de Yanick PATERNOTTE au SIMA, Salon des agroéquipements, sur le thème « trop de normes tuent l'entreprise ».

16 février: Yanick PATERNOTTE a été reconduit en tant que Président de la Commission Nationale des Recours de l'UMP

2 mars 2011 : Convention nationale des Réformateurs libéraux sur le thème « Les normes vont-elles tuer les libertés des Français ? De l'air ! »

Les Réformateurs libéraux ont apporté la première contribution extérieure au projet présidentiel pour 2012 par cette convention nationale qui a enregistré un franc succès avec plus de 650 inscrits.

En tant que Secrétaire général des Réformateurs-libéraux, Yanick PATERNOTTE a témoigné de ce surplus de normes qui étouffe tout esprit d'entreprise expliquant notamment « Dans notre société, on a la culture du risque zéro. Pour protéger le citoyen on a fait appel à l'État Providence qui a généré des normes avec des réponses financières très souvent coûteuses. Moralité: là où d'autres pays prônent la liberté d'initiative, la liberté individuelle, chez nous on a réglementé, on a corseté, on a ankylosé, on a rajouté de la réglementation à la réglementation. Par exemple, lorsque l'on transpose une directive européenne, on veut être meilleur que les autres et l'on fait en sorte - quasi systématiquement - que la réglementation française de la transposition soit plus dure que dans les autres pays! Cela a pour conséquence une baisse de la liberté individuelle, une baisse de l'initiative entrepreneuriale et donc une baisse de la compétitivité de la France ! »

Sur le terrain

4 décembre **ROISSY** Téléthon. ▼



SAINT-WITZ Téléthon – Nuit du Volley.

LOUVRES Brocante du Téléthon. ▼



GONESSE Vernissage du salon des Arts en Pays de France. ▼



8 janvier **SURVILLIERS** Cérémonie des vœux. ▼



LE THILLAY Vœux. ▼



10 janvier **GONESSE** Cérémonie des vœux. ▼



MAREIL Cérémonie des vœux.

15 janvier **JAGNY** Cérémonie des vœux.

FONTENAY-EN-PARISIS Cérémonie des vœux. ▼



BELLE-FONTAINE Cérémonie des vœux.

16 janvier **LUZARCHES** Cérémonie des vœux. ▼



GONESSE Noël arménien à la maison de retraite des Églantiers. ▼



20 janvier **CHAUMONTEL** Cérémonie des vœux. ▼



22 janvier **LE PLESSIS-LUZARCHES** Cérémonie des vœux ▼



VAUDHERLAND Cérémonie des vœux. ▼



GOUSSAINVILLE Galette de « Pharmespace » pour remercier l'ensemble des personnes ayant œuvré pour que la pharmacie continue d'exister, dont le Député Yanick PATERNOTTE, invité par le collectif des habitants de Goussainville. ▼



GOUSSAINVILLE vœux d'Elisabeth HERMANVILLE. ▼



23 janvier **FOSSES** Concert en mémoire d'Adrien DEBRAY.



29 janvier **LE THILLAY** Vœux du Député. ▼



LE THILLAY Club de karaté, coupe nationale JKA. ▼



5 février **LE THILLAY** « Les Poètes de Gonesse ». ▼



FOSSES remise de la médaille de l'Ordre du Mérite à Mme LIENNEL.



9 février **GONESSE** Permanence parlementaire réunion des militants et sympathisants du Canton de GONESSE.

5 mars **LE THILLAY** banquet des Anciens.

SAINT-WITZ : salon artistique. ▼



11 mars **SURVILLIERS** concert des petits chanteurs à La Croix de bois en l'église St Martin.



12 mars **LE THILLAY** Journée handisport. ▼



LUZARCHES : Assemblée générale ordinaire de la Section fédérale André Maginot du Val d'Oise des Anciens combattants et Victimes de guerre.

13 mars **GONESSE** spectacle « La Môme et le Milord ».

18 mars **ROISSY** Remise des Insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite à Patrick RENAUD Président de la Communauté de Communes Roissy Porte de France.



19 mars **SAINT-WITZ** Semi-marathon. ▼



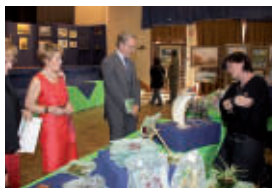
20 mars **LOUVRES** Fête du printemps. ▼



26 mars **LE THILLAY** Judo Club. ▼



FONTENAY-EN-PARISIS Exposition « Arts & Loisirs » de l'association « Les Rossignols ». ▼



27 mars **FOSSES** Remise des prix de la course des 2 F (Fontenay-Fosses). ▼



2 avril **PUISEUX** Carnaval. ▼



GONESSE – Permanence parlementaire Assemblée générale du Comité de soutien « Du Neuf pour la 9 » (Bulletin d'adhésion disponible, en ligne, sur www.paternotte.fr, rubrique « Le Comité de soutien Du Neuf pour la 9 »). ▼



8 avril **LE THILLAY** visite à l'École du Centre pour un échange avec les élèves de CM2 dont la classe est retenue pour le 17e parlement des enfants (Plus d'informations sur <http://www.parlementdesenfants.fr>). ▼



LOUVRES Inauguration du nouveau magasin « Gamm Vert » avec Guy Messenger et Jean-Marie Fossier. ▼



27 avril **GOUSSAINVILLE** Débat Sécurité et Justice.

28 avril **MARLY-LA-VILLE** Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au travail remise de deux défibrillateurs aux EHPAD de Marly-la-Ville et de Luzarches.

29 avril **ROISSY** Déjeuner-débat organisé par GRDF sur le thème « Développement durable, performance énergétique et gaz ». ▼



1er mai **SURVILLIERS** Brocante. ▼



Comment joindre Yanick PATERNOTTE votre Député

> Adresse de la Permanence : 8, rue de l'Hôtel-Dieu - 95500 GONESSE

> Site internet : <http://www.PATERNOTTE.fr>

> Courriel : PATERNOTTE@neuf.fr

> Téléphone : 01 39 85 29 03